

PÔLE SCOLAIRE DORA LEVI

Modalités pratiques - Année scolaire 2021-2022

LE PÔLE SCOLAIRE ET ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE

Le pôle scolaire Dora Lévi, situé 14 rue Verte, accueille toutes les classes de l'école primaire publique (maternelles et élémentaires) de Vouziers. Il est composé de 17 classes, de locaux administratifs et d'espaces dédiés au service du périscolaire.

L'équipe éducative est composée de Joël Lemoine, directeur du pôle scolaire, et de 17 enseignants.

Emploi du temps Lundi, mardi, jeudi, vendredi	
Garderie	7 h 30 - 8 h 35
Accueil enseignant avant classe	8 h 35 - 8 h 45
Classe (3 h 15)	8 h 45 - 12 h 00
Restaurant scolaire	12 h 00 - 13 h 30
Accueil enseignant avant classe	13 h 20 - 13 h 30
Classe (2 h 45)	13 h 30 - 16 h 15
Garderie	16 h 15 - 18 h 30

Modalités d'inscription :

Pour fréquenter l'école, il est obligatoire de remplir la fiche d'urgence et de renseignements (une par enfant).

Pour fréquenter les services périscolaires (garderie, restaurant scolaire, bus intra-muros), il est nécessaire de remplir également la fiche sanitaire du service (obligatoire).

Ces documents sont disponibles à l'accueil de la Mairie et sur le site internet de la Ville :

www.ville-vouziers.fr

La ou les fiches dûment remplies doivent être transmises, soit :

- en les envoyant par mail à l'adresse : periscolaire@ville-vouziers.com ;
- en les déposant au service accueil de la ville de Vouziers, rue de Rennes, Vouziers.

DEUX ENTRÉES POUR ACCEDER AU PÔLE SCOLAIRE



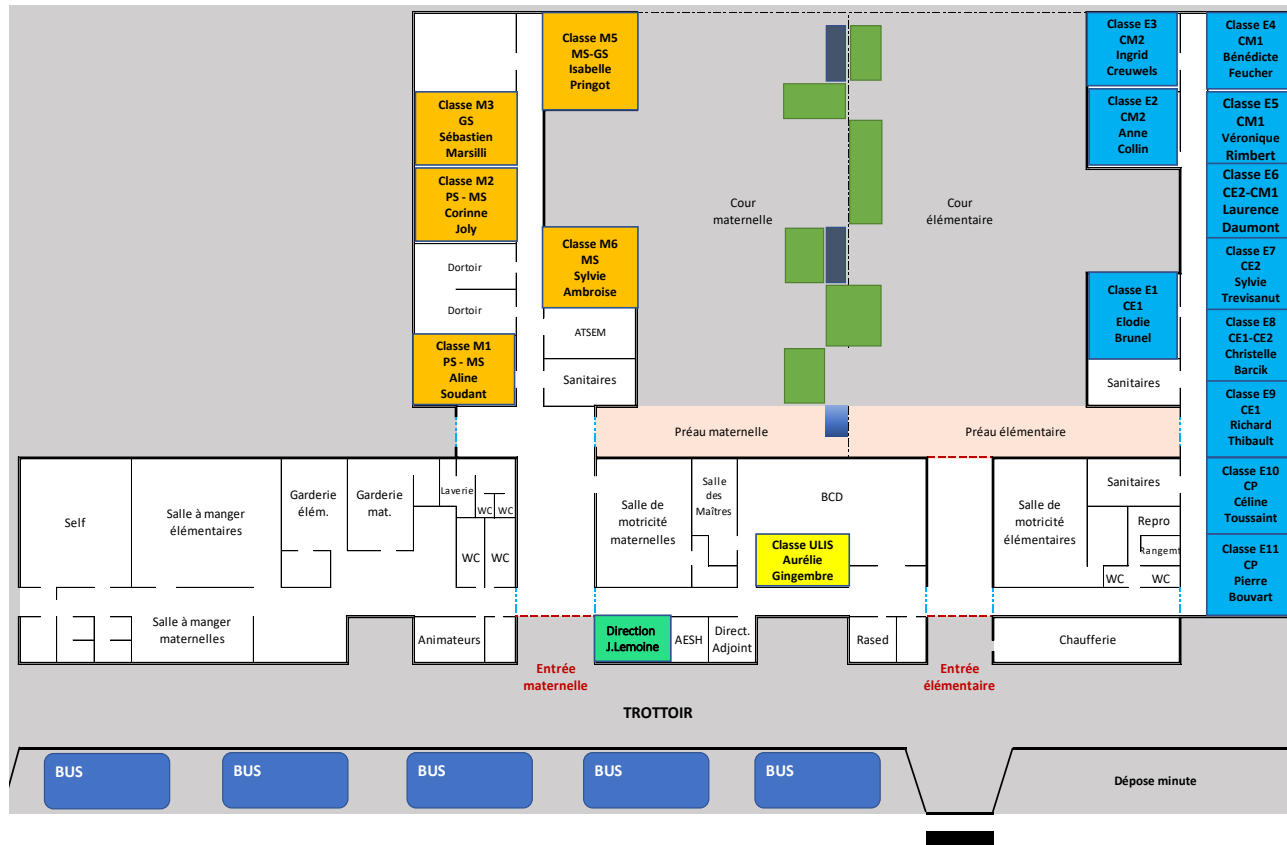
PÔLE SCOLAIRE DORA LEVI - 14 RUE VERTE - 08400 VOUZIER

Ecole : Tél. : 03 24 31 03 00 - Courriel : ce.008159s@ac-reims.fr

Garderie : 03 24 31 03 00 - Courriel : periscolaire@ville-vouziers.com

Répartition des enseignants par classe

Pôle scolaire Dora Lévi 14 rue verte 08400 Vouziers



LE TRANSPORT SCOLAIRE

■ Entre les villages et les écoles de Vouziers

Le transport scolaire des élèves est géré par la Région Grand Est.

Vous pouvez trouver les informations nécessaires sur le site www.fluo.eu

À l'école : l'accueil du matin et le départ en fin de journée sont assurés par les enseignants et le personnel de la Ville de Vouziers. Les enfants seront guidés par le personnel présent pour prendre le bus qui les concerne.

■ Transport *Intra muros* : de la place Carnot et de la rue Gambetta vers le pôle scolaire, rue Verte

Un transport intra muros, géré par la Ville de Vouziers, est organisé de la Place Carnot et de la rue Gambetta vers le pôle scolaire Dora Lévi, rue Verte.

Ce service gratuit permet aux élèves qui se rendaient à l'école à pied, avant la construction du pôle scolaire, de garder ce mode de déplacement et de réduire la circulation de voitures autour du site.

Le bus accueille les enfants de 3 ans et plus, la surveillance sera assurée par un personnel communal.

Pour fréquenter ce service, il est obligatoire de remplir la fiche d'urgence et de renseignements ainsi que la fiche sanitaire. Ces documents sont disponibles à l'accueil de la mairie ou sur le site www.ville-vouziers.fr

Arrêt rue Gambetta



Square des Justes :
Prise en charge à 8 h 30 et 13 h 15
Retour à 12 h 10 et 16 h 30

Arrêt place Carnot



Devant les Galeries Carnot :
Prise en charge à 8 h 30 et 13 h 15



Devant le CCAS :
Prise en charge à 12 h 10 et 16 h 30

TARIFS ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MATIN ET DU SOIR	ÉLÈVES DE L'ÉCOLE MATERNELLE		ÉLÈVES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE	
	Responsable légal domicilié à Vouziers, Blaise, Chestres, Condé, Vrizy, Terron-sur-Aisne	Responsable légal Extérieur à Vouziers	Responsable légal domicilié à Vouziers, Blaise, Chestres, Condé, Vrizy, Terron-sur-Aisne	Responsable légal Extérieur à Vouziers
Le coût est fractionnable par 1/4 d'heure ; tout 1/4 d'heure commencé est dû.				
Pour les familles dont le quotient familial est supérieur à 630				
Pour 1 enfant	2,60 €/enfant/heure	3,00 €/enfant/heure	1,80 €/enfant/heure	2,20 €/enfant/heure
Pour 2 enfants et plus	1,60 €/enfant/heure	2,00 €/enfant/heure	1,20 €/enfant/heure	1,60 €/enfant/heure
Pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 630 avec ATTESTATION DE PAIEMENT DES ALLOCATIONS				
Pour 1 enfant	2,40 €/enfant/heure	2,80 €/enfant/heure	1,60 €/enfant/heure	2,00 €/enfant/heure
Pour 2 enfants et plus	1,40 €/enfant/heure	1,80 €/enfant/heure	1,00 €/enfant/heure	1,40 €/enfant/heure
PÉNALITÉ DE RETARD (prévue au règlement de toutes les garderies périscolaires communales)				
30 minutes de retard		5,20 €/enfant		
30 min à 1 heure de retard		10,40 €/enfant		

Service de réservation et de paiement (garderie et restauration) :

le p@rtail parents (site Internet)

Depuis la rentrée de septembre 2020, vous devez réserver vos créneaux horaires pour la garderie et vos repas, puis effectuer le paiement en ligne à l'adresse ci-dessous :



<https://parents.logiciel-enfance.fr/vouziers>

Si vous rencontrez une quelconque difficulté ou que vous n'avez jamais utilisé ce service, vous pouvez envoyer un courriel à periscolaire@ville-vouziers.com

Si vous n'avez pas d'accès à internet, vous pouvez venir réserver et payer par chèque ou espèces à l'accueil de la Mairie.

**REPAS
GARDERIE
Réservation
obligatoire !**

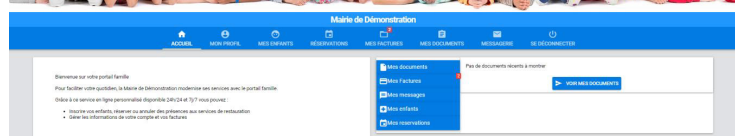


Le p@rtail parents (site Internet)

Ce portail est un service gratuit accessible 24 h /24 qui permet d'accéder via Internet à un espace personnalisé, sécurisé pour gérer vos réservations et le règlement de vos factures.

Grâce à ce service en ligne, vous pouvez :

- consultez et modifier vos données personnelles ;
- réserver les accueils périscolaires (garderie) et les repas (restaurant scolaire) ;
- régler vos factures ;
- télécharger et charger des documents (factures, règlement intérieurs),
- communiquer avec la mairie via la messagerie du site.



Votre «Première connexion»

Pour la première connexion sur le portail, vous devez faire la demande d'un mot de passe. Pour cela, il vous suffit de renseigner votre adresse e-mail et de cliquer sur «envoyer».

Le mot de passe et votre identifiant vous seront envoyés automatiquement sur votre messagerie. Il est fortement

conseillé de changer le mot de passe générique qui vous a été envoyé. Le mot de passe est valable 2 ans.

Aides aux familles :

En cas de difficultés financières, pour les familles de Vouziers, Blaise, Chestres, Condé, Vrizey et Terron- sur-Aisne, une aide exceptionnelle peut être sollicitée auprès du Centre communal d'action sociale, 7 place Carnot à Vouziers. Le dossier sera examiné en conseil d'administration du CCAS.

L'équipe présente à côté des enfants (ATSEM et Périscolaire)



18 agents sont au service des enfants



Claire, Laurence, Magalie, Edwige, Victoria, Nathalie, Saïda, Katia, Valérie, Céline, Peggy

et Alexia, Philippe, Isabelle, Amandine, Sandrine, Véronique et Sadia
(ne figurent pas sur les photos)